



INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

I B P T

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie sur son site Internet un « Atlas » de la couverture des opérateurs mobiles

Bruxelles, le 15 juillet 2015 - L'IBPT a publié aujourd'hui sur son site Internet un « Atlas » de la couverture qu'offrent les opérateurs télécoms mobiles en Belgique. Les données des opérateurs télécoms ont été collectées et, après la réalisation de contrôles (ou « scanning ») sur le terrain, rassemblées en un « Atlas » public et consultable librement. Dès le 1er janvier 2016, les opérateurs télécoms devront communiquer à l'IBPT des données complémentaires concernant la qualité (comme par exemple le délai de réponse du service clientèle) que l'IBPT publiera également sur son site Internet sous la forme d'un « baromètre qualité ».

L'IBPT a publié aujourd'hui sur son site Internet un « Atlas » de la couverture qu'offrent les opérateurs télécoms mobiles en Belgique. Cet atlas permet au consommateur d'examiner sur la carte de la Belgique la couverture de chacun des 3 opérateurs mobiles (Base Company, Mobistar et Proximus), séparément ou ensemble. La carte fait également la distinction entre la 2G, la 3G et la 4G.

L'initiative répond à une préoccupation stratégique : créer un environnement numérique de qualité et de la transparence pour le consommateur. Les opérateurs télécoms ont considérablement investi dans le déploiement de leurs réseaux mobiles. Sur la 3G, la quasi-totalité de la population belge est couverte (seul 0,004% ne l'est pas), sur la 4G, à la mi-2015, seuls 2,36% de la population ne sont couverts par aucun opérateur. Mais jusqu'ici, les consommateurs ne pouvaient se renseigner que sur les sites Internet de chacun des opérateurs mobiles pour se faire une idée de la couverture. L'IBPT a à présent collecté les données des opérateurs télécoms et, après la réalisation de contrôles (ou « scanning ») sur le terrain, les a rassemblées en un « Atlas » public et consultable librement sur son site Internet. La carte de la Belgique est divisée en pixels de 200 mètres sur 200 mètres. Un pixel est considéré comme couvert si la probabilité de couverture y dépasse 95%.

Les données qui paraissent aujourd'hui datent du 15 avril 2015 et seront désormais renouvelées tous les trois mois et publiées, après la réalisation par l'IBPT de contrôles et d'enquêtes. À l'heure actuelle, les cartes « Atlas » donnent uniquement des informations sur la disponibilité de chaque réseau en Belgique. L'IBPT lancera également, dans la foulée du projet « Atlas », une campagne de mesure qui cartographiera l'expérience qu'un utilisateur typique a des opérateurs (comme par ex. la possibilité de réussir à charger ou télécharger un fichier d'une certaine taille).

Dans un deuxième temps, l'Atlas représentera la couverture des réseaux fixes. Le consommateur sera en mesure de consulter les différentes couvertures et vitesses des opérateurs sur le site Internet de l'IBPT.

L'initiative aide non seulement les consommateurs mais aussi les opérateurs mêmes qui souhaitent avoir une vue d'ensemble sur le développement des réseaux dans le secteur

télécoms. Il s'agit enfin également d'une source utile à d'autres partenaires et services publics, comme le SPF Économie et la Commission européenne, qui souhaitent définir les zones couvertes ou non (également appelées « zones blanches ») dans le cadre de l'Agenda numérique.

En complément à cet « Atlas », l'IBPT publiera prochainement une décision qui oblige, dès le 1er janvier 2016, les opérateurs à communiquer à l'IBPT des données complémentaires concernant la qualité des réseaux fixes et mobiles. La qualité ne se résume en effet pas à la couverture. Les données porteront sur une série d'indicateurs de qualité (comme par exemple le délai de mise en service, le délai de réponse du service clientèle ou encore le pourcentage de pannes et de dérangements) que l'IBPT publiera également sur son site Internet sous la forme d'un « baromètre qualité ».

Encore d'autres questions spécifiques concernant l'utilisation de l'Internet mobile ? N'hésitez pas à consulter également le site Internet www.surfmobile.be. De nombreuses FAQ répondent à des questions simples telles que : Qu'entend-on par 2G, 3G et 4G ? Que puis-je faire avec 100 MB et 1GB ? Comment éviter une facture élevée ? Quels types de fichiers puis-je télécharger en toute sécurité ?

Pour de plus amples informations, prière de contacter :

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél. : 02 226 87 67

Plus d'infos : www.ibpt.be
IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
Tél. 02 226 88 88
Fax 02 226 88 77
info@ibpt.be